

Activités sportives Spécialité : Gestion de développement des services sportifs et de loisirs

Domaine : Sciences, technologies, santé

RNCP10800 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Licence Professionnelle — Licence professionnelle
Code(s) NSF	335p
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université Paris 13

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Cette formation vise à apporter des compétences managériales à des étudiants de formation initiale ou continue déjà largement impliqués dans le domaine des activités sportives et de loisirs.

Les enseignements visent à former des managers capables de prendre en charge les dimensions économiques, administratives et juridiques des sociétés, associations, clubs ou collectivités, dont l'activité, principale ou secondaire, a un rapport étroit avec le sport ou les loisirs.

Les professionnels formés sont capables de :

- Connaissance de l'environnement professionnel, des méthodes et pratiques professionnelles
- Situer leurs actions au regard de leurs connaissances des institutions et des principaux dispositifs de financement
- Repérer l'ensemble des publics concernés par les actions envisagées
- Identifier les enjeux stratégiques d'une démarche associative
- Mettre en œuvre un projet sportif et social (conception et formalisation, suivi, évaluation)
- Formaliser des préconisations professionnelles transférables

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités d'analyse et d'action et capacités d'argumentation et de négociation

- Savoir utiliser des techniques de négociation et savoir prendre des initiatives
- Savoir communiquer et mobiliser les acteurs autour d'un projet
- Développer le sens de la critique constructive
- Maîtriser les techniques d'expression et de communication

Capacités d'expression et de communication

- Savoir utiliser des techniques d'écoute et de reformalisation
- Savoir rédiger et soutenir publiquement un projet
- Savoir utiliser des techniques de conduite de réunion et de prise de parole en public

Situation professionnelle

Le titulaire du poste sera capable de situer et d'analyser l'environnement dans lequel agit le responsable d'une structure sport et loisirs aux côtés des décideurs et des bénéficiaires de l'action. L'acquisition d'outils et de techniques

permettra de favoriser l'émergence de projets sportifs et sociaux, d'assumer des responsabilités de conception, d'organisation et de coordination et de participer à des démarches d'évaluation

Positionnement

Le métier s'exerce principalement dans le secteur non marchand et dans les collectivités locales et accessoirement dans le secteur marchand.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur privé (associations et fédérations)

- Associations sportives, socio-éducatives, structures d'animation sportive, culturelle et de loisirs
- Fédérations

Secteur public (emploi conditionné par la réussite à un concours administratif).

- ministère de la jeunesse des sports et de la vie associative.
- collectivités locales

Accessoirement : secteur de la vente ou de la distribution de produits ou d'équipements sportifs ; domaine de l'événementiel du sport et des loisirs ; secteur marchand des activités sportives et de loisirs (clubs de forme, organisations de séjours thématiques, etc...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- animateur/animateur généraliste de loisirs
- animateur/animateur spécialiste d'activités sportives
- professionnel d'activités sportives
- cadre technico-administratif des services publics

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Certaines activités d'animation peuvent être assujetties à la possession d'un diplôme délivré par le Ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Jury composé de professionnels et d'enseignants

Personnes ayant participé aux enseignements (loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10800/>